

- d) que les stocks de saumon originaires du fleuve Yukon au Canada sont capturés tant par les pêcheurs du Canada que par ceux des États-Unis et qu'il est d'un intérêt commun d'assurer une conservation et une gestion efficaces de cette ressource; et
- e) qu'il reste beaucoup de travail à accomplir pour comprendre la composition des stocks dans les diverses pêches du fleuve Yukon et pour élaborer des techniques de gestion efficaces fondées sur des méthodes de gestion préventives.

Définitions

2. Aux fins du présent chapitre:

- a) « mise en valeur » désigne l'accroissement d'un stock de saumon sauvage au-delà de son niveau de production naturel;
- b) « axe du fleuve Yukon au Canada » désigne le bassin du fleuve Yukon au Canada, à l'exclusion du bassin de la rivière Porcupine;